

Travaux de la Chambre

leurs anciens députés ils devraient nous renseigner sur ce qu'ils ont fait pour eux.

● (1510)

La chanson de route du gouvernement est un très vieil air qui s'intitule: «Roll Out the Barrel». Pour ce qui est de récompenser...

Mme le Président: A l'ordre.

M. Collenette: Madame le Président, le député a déjà posé cette question auparavant et je lui ai assuré que je m'employais à lui donner des réponses. J'aimerais signaler que sur les 2,000 réponses que nous avons données jusqu'ici la plupart s'adressaient au député de Leeds-Grenville. Il ne voudrait pas, j'en suis sûr, se montrer ingrat, d'autant plus qu'aujourd'hui, sur les huit questions auxquelles nous avons répondu, cinq étaient inscrites à son nom.

M. Blenkarn: Madame le Président, j'invoque le Règlement. Je veux attirer l'attention du secrétaire parlementaire sur la question n° 588, que j'ai fait inscrire au *Feuilleton* le 18 avril 1980. J'y demandais combien a coûté la Commission du système métrique et à combien s'élevaient ses frais d'exploitation en 1979, depuis sa mise sur pied. Il devrait être facile de trouver cette réponse dans les comptes publics. Je serais reconnaissant au secrétaire parlementaire de demander aux fonctionnaires de nous donner une réponse dans les meilleurs délais.

M. Collenette: Madame le Président, je promets de m'en occuper.

Mme le Président: Les questions que le secrétaire parlementaire a énumérées ont reçu une réponse. Les autres questions vont-elles rester au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Knowles: Madame le Président, je prie le leader du gouvernement à la Chambre de m'excuser si nous demandons la parole pour la même raison. Nous avons discuté de la durée des discours d'aujourd'hui. Bien que je ne sois pas pleinement satisfait de ce dont nous sommes convenus, il est entendu, je crois, que pour la première partie du débat la durée des discours est assujettie aux dispositions de l'article 31 du Règlement, ce qui donne un temps de parole illimité au premier ministre (M. Trudeau)—perspective redoutable—ainsi qu'au député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald). Le député de New Westminster-Coquitlam (M^{lle} Jewett) aurait ensuite 40 minutes. Il semblerait que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) veuille aussi prendre la parole. Bien que ce soit lui qui ait proposé la motion et qu'il ne soit pas le premier à se faire entendre nous serions disposés à lui permettre de disposer de 40 minutes. Nous espérons pouvoir ensuite limiter tous les discours à 30 ou même 20 minutes.

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, je n'étais pas certain si vous me permettriez de prendre la parole. En ce qui a trait à l'article 31 du Règlement, il est vrai qu'on a consenti à cette dérogation. Au lieu d'être de 40 minutes les discours auront une durée de 30 minutes. Cependant, là où je veux quand même apporter une nuance à ce qu'a dit le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique, en ce qui concerne le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, même s'il est le motionnaire, à mon avis, il n'a pas, avec tout le respect que je lui dois, à prendre la parole le premier. La semaine dernière cela a été reconnu par la présidence. Il pourrait prononcer son discours plus tard pendant le débat et son temps de parole pourrait être illimité. Mais nous nous sommes quand même entendus pour qu'il parle 40 minutes aujourd'hui.

[Traduction]

M. Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je veux confirmer ce qui a été dit au cours des discussions ainsi que cette entente.

[Français]

Mme le Président: A l'ordre! Il sera fait tel qu'ordonné par la Chambre.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES RELATIONS NORD-SUD

LE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL PARLEMENTAIRE

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures) propose:

Que la Chambre prenne note de l'état actuel et des perspectives des relations internationales du Canada et appuie l'orientation générale du rapport du Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, nous savons tous que les événements mondiaux sont devenus imprévisibles. Nous conviendrons également que le monde est devenu instable et plus dangereux. L'humanité vit dans un état de crise plus ou moins permanent. La violence et le désordre sont devenus choses courantes. L'injustice ne suscite plus l'indignation.

Cette instabilité planétaire tient à de nombreux facteurs. La communauté mondiale compte beaucoup plus de pays qu'auparavant, qui s'emploient tous vigoureusement à faire valoir leurs besoins et leurs ambitions. Le nombre et la gravité des problèmes économiques et des conflits internationaux n'ont cessé de croître. Bien que leurs pouvoirs n'aient jamais été aussi grands, les superpuissances sont souvent dépassées par les événements. Nous avons vu le droit international et les systèmes économiques multiplier les échecs, laissant aux gens l'impression que les événements échappent à tout contrôle. Le monde vit dans l'attente d'une crise.